

RÉPARER ET FAIRE DURER SES APPAREILS ÉLECTRIQUES :



une possibilité offerte au consommateur grâce au site e-Reparation d'Ecologic

Grâce à <https://e-reparation.eco>, le grand public a maintenant tous les outils en main pour faire réparer et allonger la durée de vie de ses équipements électriques et électroniques (EEE). La solution est simple, efficace et pratique. Le site a été lancé par Ecologic, éco-organisme spécialiste de la fin de vie des EEE, pour encourager les Français à ne jamais jeter leurs appareils qui, même hors d'usage, ont encore plein de ressources !



En 2019, 53,6 millions de tonnes de DEEE ont été générées dans le monde. Ce chiffre témoigne des défis colossaux auxquels sont confrontés les responsables de la gestion des déchets. L'économie circulaire offre des solutions pour y faire face : le réemploi, la réutilisation, le recyclage, etc. Parmi ces solutions, il y a la réparation.

E-REPARATION, UN SITE POUR RÉPONDRE AUX ATTENTES DES FRANÇAIS

Si les Français, et plus largement les Européens, plébiscitent la réparation, ils sont encore réticents à faire massivement réparer leurs appareils. D'abord, réparer coûte cher. Ils redoutent aussi la complexité des réparations, le professionnalisme des réparateurs leur paraît aléatoire, et ils ne savent tout simplement pas comment faire. D'après une étude de l'ADEME parue en 2019 sur les Français et la réparation, 86% d'entre eux réclamaient une meilleure visibilité des professionnels de la réparation proches de chez eux pour faire réparer leurs équipements.

Le nouveau portail e-reparation répond à cette attente en permettant au grand public d'être mieux orienté sur l'entretien et la réparation de ses équipements électriques et électroniques, et mieux informé.

En quelques clics sur le site, l'internaute est accompagné pour diagnostiquer la panne de son appareil et l'aiguiller pour identifier les réparateurs auxquels il peut s'adresser près de chez lui. Il peut également repérer les lieux où donner son appareil fonctionnel ou réparable. Enfin, il peut connaître les points où déposer ses appareils s'il cherche simplement à s'en débarrasser pour qu'ils soient réutilisés, ou encore recyclés, permettant ainsi que leurs matériaux servent à fabriquer de nouveaux produits du quotidien. Le site offre également une série d'informations, des tutoriels pour entretenir les équipements de façon à prévenir les pannes et des liens vers les SAV des fabricants et distributeurs déjà engagés dans la bonne gestion de fin de vie de leurs produits. ■

E-REPARATION POURSUIT TROIS OBJECTIFS :

- accompagner le grand public pour qu'il prolonge la durée de vie de ses appareils, en s'appuyant sur l'expertise de réparateurs labellisés et des acteurs locaux ;
- soutenir les « producteurs-acteurs » d'Ecologic qui s'engagent sur des produits durables et réparables ;
- soutenir et s'engager au côté des distributeurs partenaires d'Ecologic qui font évoluer leurs modèles et s'impliquent pleinement dans l'économie circulaire.

UN FONDS DE RÉPARATION POUR ENCOURAGER LES CONSOMMATEURS À RÉPARER LEURS APPAREILS

Conformément aux dispositions de la loi AGECE votée au début de l'année 2020, Ecologic va constituer cette année son fonds réparation renforçant ainsi sa mission de prévention et de réduction des DEEE. Ce fonds permettra d'aider les consommateurs qui veulent faire réparer leurs appareils électriques (smartphones, petit ou gros électroménager...), en subventionnant une partie du coût des réparations qui souvent les décourage. Il sera financé par une partie des éco-contributions versées par les producteurs-adhérents d'Ecologic.

E-REPARATION, UN PROJET COLLECTIF EN COOPÉRATION AVEC LES PARTENAIRES SUIVANTS :

- FEDELEC - www.fedelec.fr
- CERCLE NATIONAL DU RECYCLAGE - www.cercle-recyclage.asso.fr
- NOS OBJETS ONT PLEIN D'AVENIR – ADEME - <https://longuevieauxobjets.gouv.fr/>
- RESEAU NATIONAL DES RESSOUCCERIES - <https://ressourceries.info/>
- REPAR'ACTEURS - www.artisanat.fr/reparateurs
- SPAREKA - www.spareka.fr

<https://e-reparation.eco/>